

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

AMENDEMENT

N ° II-CF1051

présenté par

M. Descoeur, M. Brun, M. Jean-Pierre Vigier, M. Sermier, M. Bourgeaux, Mme Boëlle, M. Bony,
M. Dive, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Audibert, M. Jean-Claude Bouchet,
M. Cherpion, M. Reiss, M. Menuel, Mme Serre et M. Viry

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 41, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.